

RCS : BRIVE LA GAILLARDE

Code greffe : 1901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BRIVE LA GAILLARDE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00069

Numéro SIREN : 429 952 781

Nom ou dénomination : AGENCE REPARAT

Ce dépôt a été enregistré le 16/03/2022 sous le numéro de dépôt 572



Greffe du tribunal de commerce de Brive
6 rue Saint-Bernard, BP 60431, 19312 BRIVE CEDEX
10:00 – 12:00, 13:30 – 16:30
Téléphone : 05 55 17 76 76
www.greffe-tc-brive.fr - www.infogreffe.fr

EXTRA/VBE/2000 B 00069
AGENCE REPARAT
57 AVENUE RAYMOND POINCARE
19130 OBJAT

Nos références : VBE/2000 B 00069

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT
(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée
Dénomination sociale : AGENCE REPARAT
Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :
57 AVENUE RAYMOND POINCARE
19130 OBJAT

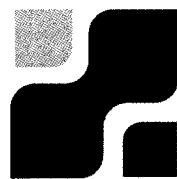
Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 429952781 R.C.S Brive

Le greffier soussigné constate le 16/03/2022 le dépôt, enregistré sous le numéro 2022/572, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 30/09/2021

Récépissé délivré le 16/03/2022
Le greffier
Madame Bernadette GAYE-MARTEL





Lempereur & Associés

Certifié conforme

SAS AGENCE REPARAT

57 AVENUE RAYMOND POINCARE
19130 OBJAT

-Agences immobilières-

COMPTES ANNUELS

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021



Sommaire

1. COMPTES ANNUELS	3
Attestation d'Expert Comptable	4
1.1. ÉTATS DE SYNTHÈSE	5
<i>Bilan actif</i>	6
<i>Bilan passif</i>	7
<i>Compte de résultat</i>	8
<i>Compte de résultat (suite)</i>	9
1.2. ÉTATS DÉTAILLÉS	10
<i>Bilan Actif détaillé</i>	11
<i>Bilan Passif détaillé</i>	13
<i>Compte de résultat détaillé</i>	15
1.3. ANNEXE	18
<i>Règles et méthodes comptables</i>	19
<i>Notes sur le bilan</i>	22
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	27
2. LIASSE FISCALE	28



COMPTES ANNUELS



Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS AGENCE REPARAT relatifs à l'exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 14 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	827 835
Chiffre d'affaires	674 841
Résultat net comptable (Bénéfice)	76 283

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

*Fait à BRIVE LA GAILLARDE
Le 14/01/2022*

*Benoît BOBIS
Expert-comptable*

Signé électroniquement le 14/01/2022 par
Benoît Bobis





ÉTATS DE SYNTHÈSE



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net 30/09/2021	Net 30/09/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	7 149	6 856	293	463
Fonds commercial (1)	161 945		161 945	161 945
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	187 908	139 423	48 485	62 853
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 228		2 228	2 228
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	359 231	146 279	212 951	227 489
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	48 177		48 177	30 985
Autres créances	1 527		1 527	8 362
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	3 537		3 537	3 537
Disponibilités	559 078		559 078	428 079
Charges constatées d'avance (3)	2 564		2 564	47
TOTAL ACTIF CIRCULANT	614 883		614 883	471 010
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	974 114	146 279	827 835	698 499
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

	30/09/2021	30/09/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	150 000	120 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	15 000	
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	15 000	12 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	100 166	96 722
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	76 283	51 444
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	356 449	280 166
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	72 192	92 085
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 912	3 890
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 773	19 863
Dettes fiscales et sociales	121 272	72 033
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	259 237	230 462
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	471 386	418 333
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	827 835	698 499
(1) Dont à plus d'un an (a)	59 009	25 460
(1) Dont à moins d'un an (a)	412 377	392 873
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	France	Exportations	30/09/2021	30/09/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	674 841		674 841	522 208
Chiffre d'affaires net	674 841		674 841	522 208
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			500	2 500
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			6 680	22 435
Autres produits			55	7
Total produits d'exploitation (I)			682 076	547 150
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 028	1 920
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			201 290	211 304
Impôts, taxes et versements assimilés			6 005	6 332
Salaires et traitements			244 095	193 514
Charges sociales			100 236	58 154
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			14 538	12 852
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			19	15
Total charges d'exploitation (II)			568 210	484 091
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			113 865	63 059
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			20	385
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			20	385
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 224	875
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1 224	875
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 205	-490
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			112 661	62 569



Compte de résultat (suite)

	30/09/2021	30/09/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 678	1 585
Sur opérations en capital		5 500
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	2 678	7 085
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	14 274	
Sur opérations en capital		3 500
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	14 274	3 500
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-11 596	3 585
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	24 781	14 710
Total des produits (I+III+V+VII)	684 773	554 620
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	608 490	503 176
BENEFICE OU PERTE	76 283	51 444
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	10 095	5 748
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



ÉTATS DETAILLÉS



Bilan Actif détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net 30/09/2021	Net 30/09/2020
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
20500000 - CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	7 149,22		7 149,22	7 149,22
28050000 - AMORTIS. CONCESS. & DROITS SIMIL.		6 856,42	-6 856,42	-6 686,68
	7 149,22	6 856,42	292,80	462,54
Fonds commercial (1)				
20700000 - FONDS COMMERCIAL	138 945,46		138 945,46	138 945,46
20710000 - PORTEFEUILLE CEZARD ALLASSAC	23 000,00		23 000,00	23 000,00
	161 945,46		161 945,46	161 945,46
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles				
21810000 - INSTAL.GALES, AGENCT, AMENAGT.DIV.	127 476,70		127 476,70	127 476,70
21820000 - MATERIEL DE TRANSPORT	38 624,23		38 624,23	38 624,23
21830000 - MATERIEL DE BUREAU	20 613,27		20 613,27	20 613,27
21840000 - MOBILIER	1 194,00		1 194,00	1 194,00
28181000 - AMORTIS. INSTAL. GALES, AGENCT. DIV		106 253,38	-106 253,38	-100 458,65
28182000 - AMORTIS. MATERIEL DE TRANSPORT		12 252,47	-12 252,47	-4 527,62
28183000 - AMORTIS. MATER.BUREAU ET INFORMAT.		19 723,20	-19 723,20	-18 874,99
28184000 - AMORTIS. MOBILIER		1 194,00	-1 194,00	-1 194,00
	187 908,20	139 423,05	48 485,15	62 852,94
Immobilisations financières (2)				
Autres immobilisations financières				
27500000 - DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	375,00		375,00	375,00
27501000 - CAUTION SF ASSOCIES	200,00		200,00	200,00
27502000 - GARANTIE FNAIM	1 652,93		1 652,93	1 652,93
	2 227,93		2 227,93	2 227,93
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	359 230,81	146 279,47	212 951,34	227 488,87
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
41100000 - CLIENTS	48 177,10		48 177,10	30 985,20
	48 177,10		48 177,10	30 985,20
Autres créances				
40100000 - FOURNISSEURS	118,80		118,80	100,80
44566100 - TVA DEDUCTIBLE SUR ACHATS				579,06
44580000 - REGULARISATION DE TVA COLLECTEE	1 219,44		1 219,44	
44580100 - REGULARISATION DE TVA DEDUCTIBLE	189,25		189,25	
44586000 - TVA S FACT NON PARVENUES				1 000,00
46710000 - GALIAN ASSURANCE A REGULARISER				6 682,10
	1 527,49		1 527,49	8 361,96
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
50351000 - PARTS FNAIM (GARANTIE)	2 656,87		2 656,87	2 656,87
50352000 - PARTS FNAIM (BASE)	880,00		880,00	880,00
	3 536,87		3 536,87	3 536,87
Disponibilités				
51202000 - CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	299 840,99		299 840,99	183 410,02
51205000 - COMPTE SEQUESTRE CA				14 206,29
51206000 - CAT AGENCE REPARAT	30 000,00		30 000,00	20 000,00
51209000 - C S LIVRET GERANCE	110 000,00		110 000,00	120 000,00
51210000 - C AGRICOLE GERANCE	119 236,65		119 236,65	90 462,33



Bilan Actif détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net 30/09/2021	Net 30/09/2020
Charges constatées d'avance (3)	559 077,64		559 077,64	428 078,64
48600000 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 564,25		2 564,25	47,02
	2 564,25		2 564,25	47,02
TOTAL ACTIF CIRCULANT	614 883,35		614 883,35	471 009,69
TOTAL GENERAL	974 114,16	146 279,47	827 834,69	698 498,56



Bilan Passif détaillé

	30/09/2021	30/09/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
10100000 - CAPITAL	150 000,00	120 000,00
	150 000,00	120 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
10410000 - PRIMES D'EMISSION	15 000,00	
	15 000,00	
Réserve légale		
10610000 - RESERVE LEGALE	15 000,00	12 000,00
	15 000,00	12 000,00
Autres réserves		
10680000 - AUTRES RESERVES	100 165,51	96 721,81
	100 165,51	96 721,81
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	76 283,35	51 443,70
TOTAL CAPITAUX PROPRES	356 448,86	280 165,51
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
16410000 - EMPRUNT CA CF 37150 € 03/2022	1 445,09	4 304,24
16420000 - EMPRUNT CA CF 23800 € 03/2022	3 027,42	9 036,78
16440000 - EMPRUNT CA 27489 € 03/2024	17 322,05	24 118,63
16450000 - CGI FINANCE	3 689,35	4 625,07
16460000 - EMPRUNT CA 50 000 €	46 708,50	50 000,00
	72 192,41	92 084,72
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
16880000 - INTERETS COURUS	51,44	29,00
45501000 - C CT MR AUBRUN JACQUES	137,83	137,83
45502000 - C COURANT AUBRUN FRANCOIS	3 722,76	3 722,76
	3 912,03	3 889,59
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100000 - FOURNISSEURS	14 773,10	13 863,00
40810000 - FRS FACT NON PARVENUES		6 000,00
	14 773,10	19 863,00
Dettes fiscales et sociales		
42110000 - PERSONNEL-REMUNERAT DUES	3 700,70	
42820000 - DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	19 955,61	18 071,74
42840000 - DETTES PROVIS. PR PARTIC. SALARIES	13 796,94	6 326,87
42860000 - PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	14 288,00	
43100000 - URSSAF	9 244,92	6 833,00
43720000 - CAISSE DE RETRAITE SALARIES	3 544,92	2 875,63
43820000 - CHARGES SOC CONGES PAYES	5 892,56	4 982,77
43860000 - CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	6 276,66	3 856,58
44210000 - PAS	587,32	229,00
44400000 - ETAT - IMPOTS SUR LES BENEFICES	22 725,00	11 626,00
44550000 - TVA A DECAISSER	11 323,00	9 963,00
44571000 - TVA COLLECTEE 20%	8 029,51	5 155,82
44860000 - ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	1 906,50	2 113,00
	121 271,64	72 033,41



Bilan Passif détaillé

	30/09/2021	30/09/2020
Autres dettes		
46701000 - DU PROPRIETAIRES GERANCES	25 621,08	10 545,20
46702000 - CAUTIONS GERANCE	226 547,89	214 884,35
46703000 - REGUL COMPTE GERANCE	7 067,68	5 032,78
	259 236,65	230 462,33
TOTAL DETTES	471 385,83	418 333,05
TOTAL GENERAL	827 834,69	698 498,56
(1) Dont à plus d'un an (a)	59 008,82	25 459,81
(1) Dont à moins d'un an (a)	412 377,01	392 873,24
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat détaillé

	du 01/10/20 au 30/09/21 12 mois	%	du 01/10/19 au 30/09/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
70601100 - COMMISSIONS	358 852,59	53,18	251 216,66	48,11	107 635,93	42,85
70601300 - HONORAIRES GERANCE	217 315,02	32,20	210 712,24	40,35	6 602,78	3,13
70601600 - AVIS DE VALEURS AGENT I	970,00	0,14	1 725,00	0,33	-755,00	-43,77
70601900 - LOYER BUREAU AUBRUN J.	999,96	0,15	833,30	0,16	166,66	20,00
70640000 - HONOR BAIL+LOCATION	51 073,43	7,57	9 800,67	1,88	41 272,76	421,12
70641000 - HONORAIRES DE LOCATIO	45 680,30	6,77	47 870,31	9,17	-2 190,01	-4,57
70650200 - COMMISSIONS EXO DE TV	-50,00	-0,01	50,00	0,01	-100,00	-200,00
	674 841,30	100,00	522 208,18	100,00	152 633,12	29,23
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
74000000 - SUBVENTIONS D'EXPLOITA	500,00	0,07	2 500,00	0,48	-2 000,00	-80,00
	500,00	0,07	2 500,00	0,48	-2 000,00	-80,00
Autres produits						
75800000 - PRO DIVERS GESTION CO	54,65	0,01	7,18		47,47	661,14
79100000 - TRANSFERT DE CHARGES	770,47	0,11	456,00	0,09	314,47	68,96
79110000 - TRANSFERT DE CHARGES			18 915,47	3,62	-18 915,47	-100,00
79120000 - AVANTAGES EN NATURE V	5 909,16	0,88	3 063,25	0,59	2 845,91	92,90
	6 734,28	1,00	22 441,90	4,30	-15 707,62	-69,99
Total	682 075,58	101,07	547 150,08	104,78	134 925,50	24,66
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
60222000 - ACHATS FOURN. CONS. PR	7,77				7,77	
60225000 - FOURNITURES BUREAU	2 019,84	0,30	1 920,18	0,37	99,66	5,19
	2 027,61	0,30	1 920,18	0,37	107,43	5,59
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes						
60611000 - ELECTRICITE	3 217,31	0,48	3 176,77	0,61	40,54	1,28
60614000 - CARBURANT	3 876,55	0,57	3 274,28	0,63	602,27	18,39
60630000 - FOURN ENT PETIT EQUIPE	2 859,47	0,42	4 331,24	0,83	-1 471,77	-33,98
60640000 - FOURNIT ADMINISTRATIVE	1 223,00	0,18	1 806,00	0,35	-583,00	-32,28
60641000 - PHOTOCOPIES	4 544,55	0,67	5 016,80	0,96	-472,25	-9,41
61221100 - LOCAT° XEROX PHOTOC	6 113,80	0,91	5 604,32	1,07	509,48	9,09
61221300 - LOCATION VOLKSWAGEN	3 980,76	0,59			3 980,76	
61222000 - REDEVANCES CREDIT-BAIL			143,75	0,03	-143,75	-100,00
61321000 - LOYER AGENCE OBJAT	13 121,99	1,94	11 766,64	2,25	1 355,35	11,52
61323000 - LOYER AGENCE BRIVE	7 351,44	1,09	7 351,44	1,41		
61353000 - LOYER ORDINATEUR + SE	858,48	0,13			858,48	
61355000 - LOCATIONS DIVERSES	33,34				33,34	
61356000 - LOCATION SERVEUR HEWL	6 909,04	1,02	8 189,22	1,57	-1 280,18	-15,63
61520000 - ENT ET REP BIENS IMMOBI	8 990,62	1,33	4 762,93	0,91	4 227,69	88,76
61550000 - ENTRETIEN SUR BIENS MO			145,00	0,03	-145,00	-100,00
61551000 - ENT ET REP MAT ET OUTIL			35,00	0,01	-35,00	-100,00
61552000 - ENT ET REP MAT TRANSP	338,92	0,05	744,13	0,14	-405,21	-54,45
61555000 - MAINTENANCE	8 956,00	1,33	17 212,33	3,30	-8 256,33	-47,97
61556000 - DECORATION MAGASIN-FL			40,00	0,01	-40,00	-100,00
61600000 - PRIMES D ASSURANCES	3 086,92	0,46	4 118,64	0,79	-1 031,72	-25,05



Compte de résultat détaillé

	du 01/10/20 au 30/09/21 12 mois	%	du 01/10/19 au 30/09/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
61610000 - ASSURANCES MULTIRISQU	3 509,09	0,52	2 787,47	0,53	721,62	25,89
61630000 - ASSURANCES DIVERSES	28,06		-28,06	-0,01	56,12	-200,00
61810000 - DOCUMENTATION	866,10	0,13	758,10	0,15	108,00	14,25
62220000 - CIONS COURTAGE S VENT	6 458,33	0,96			6 458,33	
62221000 - COMMISSIONS S VENTES E	27 917,34	4,14	47 760,83	9,15	-19 843,49	-41,55
62260000 - HONORAIRES	10 442,02	1,55	16 974,33	3,25	-6 532,31	-38,48
62270000 - FRAIS ACTE ET CONTENTI	3 168,68	0,47	147,17	0,03	3 021,51	NS
62300000 - PUB PUBLICATION REL PU	2 033,00	0,30	456,00	0,09	1 577,00	345,83
62310000 - ANNONCES ET INSERTION	30 935,70	4,58	25 503,84	4,88	5 431,86	21,30
62340000 - CADEAUX A LA CLIENTELE	3 941,00	0,58	2 981,36	0,57	959,64	32,19
62510000 - VOYAGES ET DEPLACEMENT	10 591,08	1,57	10 165,41	1,95	425,67	4,19
62570000 - RECEPTIONS	1 360,42	0,20	1 192,32	0,23	168,10	14,10
62600000 - TELECOM	10 220,37	1,51	9 022,86	1,73	1 197,51	13,27
62601000 - MACHINE A AFFRANCHIR	7 456,70	1,10	10 067,14	1,93	-2 610,44	-25,93
62610000 - BOITE POSTALE	147,13	0,02	148,80	0,03	-1,67	-1,12
62611000 - FRAIS D ENVOI	569,90	0,08			569,90	
62620000 - FRAIS POSTAUX	113,52	0,02	102,24	0,02	11,28	11,03
62750000 - FRAIS SERVICES BANCAIR	1 094,92	0,16	1 026,18	0,20	68,74	6,70
62780000 - FRAIS CADASTRE HYPOTH	11,22				11,22	
62800000 - AUTRES SERV EXT DIVERS			390,00	0,07	-390,00	-100,00
62810000 - COTISATIONS DIVERSES	2 563,48	0,38	3 479,20	0,67	-915,72	-26,32
62820000 - POURBOIRES ET DONS	2 400,00	0,36	650,00	0,12	1 750,00	269,23
	201 290,25	29,83	211 303,68	40,46	-10 013,43	-4,74
Total	203 317,86	30,13	213 223,86	40,83	-9 906,00	-4,65
MARGE SUR M/S&S & MAT	478 757,72	70,94	333 926,22	63,95	144 831,50	43,37
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
63120000 - TAXE D APPRENTISSAGE	187,57	0,03			187,57	
63130000 - PART EMPL FORM PROF C			1 200,00	0,23	-1 200,00	-100,00
63330000 - FORMATION PROFESS CO	1 521,23	0,23	965,52	0,18	555,71	57,56
63350000 - TAXE D'APPRENTISSAGE (	1 565,04	0,23	844,62	0,16	720,42	85,30
63511000 - CONTRIBUTION FONCIERE	1 726,50	0,26	1 248,00	0,24	478,50	38,34
63514000 - TAXE VEHICULES SOCIETE	1 005,00	0,15	1 698,00	0,33	-693,00	-40,81
63543000 - CARTES GRISES			375,76	0,07	-375,76	-100,00
	6 005,34	0,89	6 331,90	1,21	-326,56	-5,16
Salaires et Traitements						
64110000 - SALAIRES APPOINTEMENT	232 697,81	34,48	175 541,90	33,62	57 155,91	32,56
64120000 - CONGES PAYES	1 883,87	0,28	5 573,02	1,07	-3 689,15	-66,20
64130000 - PRIMES ET GRATIFICATION	7 006,50	1,04	-7 500,00	-1,44	14 506,50	-193,42
64140000 - INDEMNITES AVANTAGES	2 506,78	0,37	19 898,82	3,81	-17 392,04	-87,40
	244 094,96	36,17	193 513,74	37,06	50 581,22	26,14
Charges sociales						
64510000 - COTISATION A L URSSAF	57 842,26	8,57	40 224,74	7,70	17 617,52	43,80
64513000 - CHARGES SOCIALES PRIM			-2 250,00	-0,43	2 250,00	-100,00
64532000 - COTISATIONS RETRAITES (	12 668,95	1,88	8 870,24	1,70	3 798,71	42,83
64533000 - COTISATIONS RETRAITES	3 409,72	0,51	2 923,75	0,56	485,97	16,62
64580000 - COTISATIONS AUTRES OR	909,79	0,13	845,18	0,16	64,61	7,64
64700000 - AUTRES CHARGES SOCIAL	2 350,00	0,35			2 350,00	
64750000 - MEDECINE DU TRAVAIL	494,69	0,07	533,81	0,10	-39,12	-7,33
64800000 - AUTRES CHARGES DE PER	22 560,50	3,34	7 006,50	1,34	15 554,00	221,99



Compte de résultat détaillé

	du 01/10/20 au 30/09/21 12 mois	%	du 01/10/19 au 30/09/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Amortissements et provisions	100 235,91	14,85	58 154,22	11,14	42 081,69	72,36
68111000 - DOT. AMORT. S/IMMOBIL. I	169,74	0,03	46,68	0,01	123,06	263,62
68112000 - DOT AMORT IMMOBILISATI	14 367,79	2,13	12 805,61	2,45	1 562,18	12,20
	14 537,53	2,15	12 852,29	2,46	1 685,24	13,11
Autres charges						
65800000 - CHAR DIV-GESTION COUR	18,82		15,24		3,58	23,49
	18,82		15,24		3,58	23,49
Total	364 892,56	54,07	270 867,39	51,87	94 025,17	34,71
RESULTAT D'EXPLOITATION	113 865,16	16,87	63 058,83	12,08	50 806,33	80,57
Produits financiers						
76800000 - AUTRES P FINANCIERS	19,78		385,00	0,07	-365,22	-94,86
	19,78		385,00	0,07	-365,22	-94,86
Charges financières						
66110000 - INTERET EMPRUNT ET DET	1 211,19	0,18	856,79	0,16	354,40	41,36
66116000 - INTERETS SUR EMPRUNTS	13,23		18,42		-5,19	-28,18
	1 224,42	0,18	875,21	0,17	349,21	39,90
Résultat financier	-1 204,64	-0,18	-490,21	-0,09	-714,43	145,74
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	112 660,52	16,69	62 568,62	11,98	50 091,90	80,06
Produits exceptionnels						
77200000 - PROFITS SUR EX ANTERIE	2 678,12	0,40	1 585,08	0,30	1 093,04	68,96
77500000 - PROD CESSION ELEMENTS			5 500,00	1,05	-5 500,00	-100,00
	2 678,12	0,40	7 085,08	1,36	-4 406,96	-62,20
Charges exceptionnelles						
67120000 - AMENDES ET PENALITES	68,00	0,01			68,00	
67200000 - CHARG EXPLOIT S EX ANT	14 206,29	2,11			14 206,29	
67500000 - VNC ELEMENTS ACTIF CED			3 500,00	0,67	-3 500,00	-100,00
	14 274,29	2,12	3 500,00	0,67	10 774,29	307,84
Résultat exceptionnel	-11 596,17	-1,72	3 585,08	0,69	-15 181,25	-423,46
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
69500000 - IMPOTS SUR LES BENEFIC	24 781,00	3,67	14 710,00	2,82	10 071,00	68,46
	24 781,00	3,67	14 710,00	2,82	10 071,00	68,46
RESULTAT DE L'EXERCICE	76 283,35	11,30	51 443,70	9,85	24 839,65	48,29



ANNEXE



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AGENCE REPARAT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021, dont le total est de 827 835 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 76 283 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/12/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.





Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	161 945			161 945
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 149			7 149
Immobilisations incorporelles	169 095			169 095
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	127 477			127 477
- Matériel de transport	38 624			38 624
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 807			21 807
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	187 908			187 908
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 228			2 228
Immobilisations financières	2 228			2 228
ACTIF IMMOBILISE	359 231			359 231

Immobilisations incorporelles



Notes sur le bilan

Fonds commercial

	30/09/2021
Éléments achetés	161 945
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	161 945

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 687	170		6 856
Immobilisations incorporelles	6 687	170		6 856
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	100 459	5 795		106 253
- Matériel de transport	4 528	7 725		12 252
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 069	848		20 917
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	125 055	14 368		139 423
ACTIF IMMOBILISE	131 742	14 538		146 279



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 54 497 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à - de 1 an	Echéances à + de 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 228		2 228
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	48 177	48 177	
Autres	1 527	1 527	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 564	2 564	
Total	54 497	52 269	2 228
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 150 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 1 500,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	7 874	15,24
Titres émis pendant l'exercice	-7 774	1 500,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	1 500,00



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 471 386 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à - de 1 an	Echéances à + de 1 an	Echéances à + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	72 192	13 184	53 047	5 962
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	51	51		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 773	14 773		
Dettes fiscales et sociales	121 272	121 272		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	263 097	263 097		
Produits constatés d'avance				
Total	471 386	412 377	53 047	5 962
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	19 892			
(**) Dont envers les associés	3 861			

Charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS	51
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	19 956
DETTES PROVIS. PR PARTIC. SALARIES	13 797
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	14 288
CHARGES SOC CONGES PAYES	5 893
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	6 277
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	1 907
Total	62 168



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	2 564		
Total	2 564		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	674 841		674 841
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	674 841		674 841



LIASSE FISCALE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD
2021**

Exercice ouvert le	01/10/2020	et clos le	30/09/2021	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SAS AGENCE REPARAT			
SIRET	4 2 9 9 5 2 7 8 1 0 0 0 1 2		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
57 AVENUE RAYMOND POINCARE			
19130 OBJAT			

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

	SIRET	
--	-------	--

Activités exercées Agences immobilières	Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐
---	---

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%		Bénéfice imposable à 28%	68 082	Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15%	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%			

2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV à long terme imposables à 15 %
			PV exonérées art. 238 <i>quindecies</i>

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A		
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 <i>sexdecies</i>	Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>	Autres dispositifs	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>sepdecies</i>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W	
---	--

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case ☐	
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies</i> C-I-2), cocher la case ☐ dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé : CEGID CONNECT
---	--

Nom et coordonnées	ECF ☐	Viseur conventionné ☐	Visa : CGA ☐
- du prestataire (ECF):			
- du comptable : SAS L&A BRIVE			
23 ALLEE DES TILLEULS 19100 BRIVE LA GAILLARDE			
Tél : 0555171258			
- du conseil :			
Tél :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
Tél :			
- N° d'agrément :			

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS AGENCE REPARAT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		57 AVENUE RAYMOND POINCARÉ 19130 OBJAT		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 2 9 9 5 2 7 8 1 0 0 0 1 2		Néant ☐		*	
				Exercice N clos le,		30/09/2021	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 149	AG	6 856	292
		Fonds commercial (1)	AH	161 945	AI		161 945
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	187 908	AU	139 423	48 485
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	2 227	BI		2 227
TOTAL (II)		BJ	359 230	BK	146 279	212 951	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	48 177	BY		48 177
		Autres créances (3)	BZ	1 527	CA		1 527
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	3 536	CE		3 536
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	559 077	CG		559 077	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 564	CI		2 564	
	TOTAL (III)	CJ	614 883	CK		614 883	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	974 114	IA	146 279	827 834	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS AGENCE REPARAT		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 150 000)			DA	150 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	15 000
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	15 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	100 165
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	76 283
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	356 448
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	72 192
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	3 912
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	14 773
	Dettes fiscales et sociales			DY	121 271
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	259 236
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	471 385	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	827 834	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	412 377
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AGENCE REPARAT							Néant ☐ *		
				Exercice N					
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA		FB		FC	
	Production vendue	{	biens *	FD		FE		FF	
			services *	FG	674 841	FH		FI	674 841
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	674 841	FK		FL	674 841
	Production stockée*							FM	
	Production immobilisée*							FN	
	Subventions d'exploitation							FO	500
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	6 679
	Autres produits (1) (11)							FQ	54
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	682 075
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS	
	Variation de stock (marchandises)*							FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU	2 027
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	201 290
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	6 005
	Salaires et traitements*							FY	244 094
	Charges sociales (10)							FZ	100 235
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements*					GA	14 537
			- dotations aux provisions*					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)							GE	18
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	568 210	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	113 865	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)							GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)							GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	19
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM	
	Différences positives de change							GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO	
Total des produits financiers (V)							GP	19	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	1 224
	Différences négatives de change							GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT	
Total des charges financières (VI)							GU	1 224	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(1 204)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	112 660	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS AGENCE REPARAT</u>			Néant ☐ *		
			Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	2 678	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	2 677	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	14 274	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	14 274	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(11 596)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	24 781	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	684 773	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	608 489	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	76 283	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	10 094
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	6 679
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
charges et produits exceptionnels		14 274	2 677		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AGENCE REPARAT

Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2				
								3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	169 094	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS		KT		KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	127 476	KW		KX			
		Matériel de transport *			KY	38 624	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	21 807	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	187 908	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	2 227	1U		1V			
TOTAL IV					LQ	2 227	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	359 230	ØH		ØJ			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		LW	169 094	1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	127 476	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	38 624	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	21 807	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH	187 908	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ
Autres titres immobilisés		1I		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		1Z		2E		2F	2 227	2G		
TOTAL IV		1B		NJ		NK	2 227	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		ØK		ØL	359 230	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS AGENCE REPARATNéant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	6 686	PF	169	PG		PH	6 856
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	100 458	QE	5 794	QF		QG	106 253
	Matériel de transport	QH	4 527	QI	7 724	QJ		QK	12 252
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	20 068	QM	848	QN		QO	20 917
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	125 055	QV	14 367	QW		QX	139 423
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	131 741	ØP	14 537	ØQ		ØR	146 279

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ				

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS AGENCE REPARAT</u>								Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	06		07		08		09
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF				
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AGENCE REPARAT										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
		Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
		Autres immobilisations financières			UT	2 227	UV		UW	2 227		
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux			VA							
		Autres créances clients			UX	48 177		48 177				
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) U0			ZI							
		Personnel et comptes rattachés			UY							
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	1 408		1 408				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP							
		Groupe et associés (2)			VC							
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	118		118				
		Charges constatées d'avance			VS	2 564		2 564				
	TOTAUX				VT	54 496	VU	52 268	VV	2 227		
	RENVIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice			VD						
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)			7Z							
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG							
			à plus d'1 an à l'origine		VH	72 192		13 183		53 046		5 962
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	51		51				
		Fournisseurs et comptes rattachés			8B	14 773		14 773				
		Personnel et comptes rattachés			8C	51 741		51 741				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	24 959		24 959				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	22 725		22 725						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	19 352		19 352						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 493		2 493						
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J							
		Groupe et associés (2)			VI	3 860		3 860				
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	259 236		259 236				
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ							
		Produits constatés d'avance			8L							
TOTAUX				VY	471 385	VZ	412 377		53 046		5 962	
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	19 892	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : SAS AGENCE REPARAT										Néant ☐		Exercice N, clos le : 30/09/2021	
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 76 283	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	4 064	XE 5 069		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	1 005			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX		XW 68		
	Amendes et pénalités			WJ	68	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7		24 781	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7		K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %							I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							WN		
											WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)			SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)			SW		WQ		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)			SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
										TOTAL I		WR 106 202	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							WV		
											WH		
											WP		
											WW		
											XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *	Produit net des actions et parts d'intérêts :			(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)						2A		XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY		
	Majoration d'amortissement*										XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF		
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 quaterdecies)	IF		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC				
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinderdecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)			X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)			Y1		XG		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)			YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)			YL				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)			YB		Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)			YH				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)			YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit			ZI				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)			YD									
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :										bénéfice (I moins II)		XI 106 202	
										déficit (II moins I)		XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN 106 202		XO	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AGENCE REPARAT										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZB	3 000				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	51 443			ZD	3 443				
	Prélèvements sur les réserves	0E				ZE	45 000				
		0F				ZF					
	TOTAL I		51 443			ZH	51 443				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7	23 643	YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance						YT				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ	28 274			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	47 986			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES	2 563	ST	125 029			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	201 290			
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	1 726			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	4 278			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	6 005			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	142 551			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	26 841			
DIVERS	- Montant brut des salaires *						0B	173 950			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						0S				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK				
	- Numéro du centre de gestion agréé *		XP		- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies						RH				
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

DGFIP N° 2059-E 2021

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AGENCE REPARAT</u>		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : <u>01/10/2020</u> et clos le : <u>30/09/2021</u>		Durée en nombre de mois <u>12</u>	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	6	
Dont apprentis	YF		
Dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	674 841	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	674 841	
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	54	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	500	
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	6 679	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	7 234	
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	17 748	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	147 200	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	18	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	164 967	
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	517 107
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	517 107	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	/	/
Date de cessation	HR	/	/

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OQ et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 30/09/2021

N° SIRET

4 2 9 9 5 2 7 8 1 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AGENCE REPARAT

ADRESSE (voie) 57 AVENUE RAYMOND POINCARE

CODE POSTAL 19130

VILLE OBJAT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique AUBRUN Prénom(s) FRANCOIS

Nom marital % de détention 90.00 Nb de parts ou actions 90

Naissance : Date 10081983 N° Département 19 Commune BRIVE LA GAILLARDE Pays FRANCE

Adresse : N° 31 Voie CHEMIN DES CRETES

Code Postal 19100 Commune BRIVE LA GAILLARDE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique SENAUD Prénom(s) STEPHANIE

Nom marital TEIXEIRA % de détention 10.00 Nb de parts ou actions 10

Naissance : Date 20081975 N° Département 77 Commune LAGNY SUR MARNE Pays

Adresse : N° 4 Voie CHEMIN DE NOVERT

Code Postal 19270 Commune USSAC Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AGENCE REPARAT
Société par actions simplifiée
au capital de 150 000 euros
Siège social : 57 Avenue Raymond Poincaré - 19130 OBJAT
429 952 781 RCS BRIVE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 1er février 2022

L'an deux mille vingt deux,
Le 1er février à 10 heures,

Les associés de la société AGENCE REPARAT se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite par adressée le à chaque associé.

Sont présents :

Monsieur François AUBRUN, titulaire de 80 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Madame Stéphanie, Michelle TEIXEIRA, titulaire de 10 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

L'Assemblée est présidée par Monsieur François AUBRUN, en sa qualité de Président de la Société.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 septembre 2021,
- le rapport de gestion du président,
- le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

ST

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2021 et quitus au président,
- Affectation du résultat de l'exercice,

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par le président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élevant à 76 283,35 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	76 283,35 euros
A titre de dividendes	40 000,00 euros
Soit 444,44 euros par action	
Le solde	36 283,35 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 136 448,86 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 1^{er} février 2022.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 40 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2018 :
30 000,00 euros, soit 3,81 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2019 :
30 000,00 euros, soit 3,81 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000,00 euros

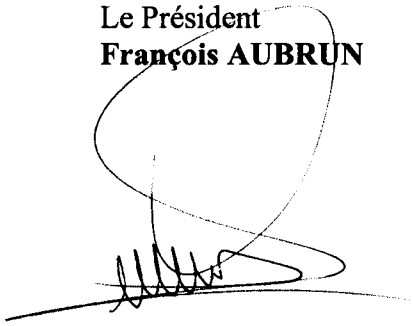
Exercice clos le 30 septembre 2020 :
30 000,00 euros, soit 3,81 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000,00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

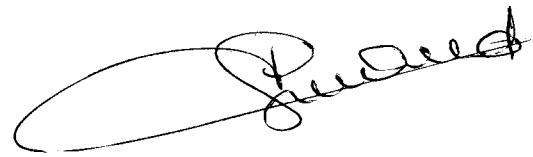
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
François AUBRUN



Stéphanie TEIXEIRA



AGENCE REPARAT
Société par actions simplifiée
au capital de 150 000 euros
Siège social : 57 Avenue Raymond Poincaré - 19130 OBJAT
429 952 781 RCS BRIVE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 1er février 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2021

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élevant à 76 283,35 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	76 283,35 euros
A titre de dividendes	40 000,00 euros
Soit 444,44 euros par action	
Le solde	36 283,35 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 136 448,86 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 1^{er} février 2022.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 40 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2018 :
30 000,00 euros, soit 3,81 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2019 :
30 000,00 euros, soit 3,81 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000,00 euros

1

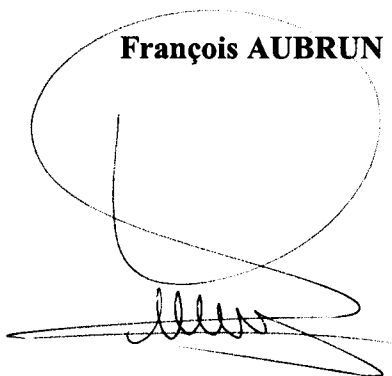
Exercice clos le 30 septembre 2020 :
30 000,00 euros, soit 3,81 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 1er février 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

François AUBRUN

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, loopy 'F' followed by several horizontal strokes, positioned below the printed name.